



■ Réf. : MFP/VC/13.12.2013

Le 13 décembre 2013

■ **Objet** : 3^{ème} réunion de travail
sur les rythmes scolaires -
Le 12 décembre 2013■ **Affaire suivie par** :
Virginie COURRIOUX
04.76.26.90.90**PRÉSENTS :****Municipalité :**

Christine DURAND, Adjointe à l'Enfance et à l'Education,
Marie-France PIERRE, Directrice Générale Adjointe des Services à la
Population,
Assunta ROSIN-BEDIN, Conseillère Municipale,
Virginie COURRIOUX, Service Scolaire.

Ecoles et Associations :

Jean-Bernard GHESQUIER, DDEN,
Annie MARTIN-COCHER, Enseignante et Directrice temporaire de l'école
élémentaire Vercors,
Emilie RADIC, Parent délégué maternelle Rivoire,
Johan LE MERLUS, Parent délégué élémentaire les Pies,
Caroline MICHELI, Parent délégué maternelle les Pies,
Annie SENEAL, Trésorière Judo Club Sassenage,
Jean ESCARON, Président association Environnement et Nature à
Sassenage,
Janine MADEJ, Coordinatrice artistique la Cité,
Jacques MATHYS, Président Sassenage Philatélie,
Sylvie EUDES, Assistante maternelle,
Anne-Gaëlle SERRET, Parent délégué maternelle Hameau du Château,
Claire HAXAIRE, Parent délégué élémentaire Hameau du Château,
Claire HATEM, Parent délégué maternelle Hameau du Château,
Géraldine PALCOUX, Parent délégué Hameau du Château,
Isabelle RIGOUTTI, Parent délégué maternelle les Pies,
Noémie HELOIN, Parent délégué maternelle et élémentaire Hameau du
château,
Nicole RIBOUD, Présidente association de la Cité.

Excusés :

Rozenn POEZEVARA, Directrice maternelle les Pies,
Bernard DOUTRELEAU, Directeur élémentaire les Pies,
Corinne MAITREJEAN, Directrice maternelle Rivoire,
Pierre COLOMBANI, Directeur élémentaire Rivoire,
Laurence DAZY, Directrice maternelle le Hameau du Château,
Pierre GUICHON, Directeur élémentaire Hameau du Château,
Emilie PUEL, Directrice maternelle Vercors.

En début de séance Christine DURAND remercie l'ensemble des personnes pour leur présence,
dont les nouveaux participants, Monsieur ESCARON, Président de l'association Environnement et
Nature à Sassenage et Monsieur MATHYS, Président de Sassenage Philatélie.

La validation des horaires a été faite le 22 novembre dernier par Madame LESKO, Inspectrice de l'Académie.

Les horaires sont les suivants : **8h30 -11h30 et 13h30-15h45, le mercredi matin 8h30-11h30.**

Participeront à ce nouveau temps périscolaire :

- le personnel communal (ATSEM, Agents des écoles, ETAPS),
- la ludothèque,
- la médiathèque,
- le Conservatoire à Rayonnement Communal,
- les associations suivantes : Judo club, Corps et Graphie, la Cité, Sassenage Philatélie, Environnement et Nature à Sassenage (ENS) et l'échiquier grenoblois.

La cité :

Projet sur le respect égalité fille/garçon, par l'intermédiaire de contes « Inuit » pour développer des compétences linguistiques et une ouverture sur le monde. Ce programme sera également repris, en parallèle, dans certaines classes avec les élèves (7 séances sur la période des vacances de toussaint à Noël).

La philatélie :

Le but est de découvrir le monde à travers les timbres postaux. 14 séances (7X2) et une exposition à la fin de l'année réalisée par les élèves participant aux cours.

ENS :

Proposition de jeux : pas de création, mais utilisation des jeux déjà existants sur la nature et l'environnement.

Les petites sections de maternelles seront moins concernées par ces nombreux projets, car ils s'adressent, pour la plupart, aux élèves des classes élémentaires ou aux grandes sections de maternelles.

Sport : un ETAPS ou un animateur par école et par jour.

Enfance : un animateur par école, avec libre cours à l'imagination (création de bijoux, tissage, danse...).

Ludothèque : deux personnes tous les soirs soit 2 séances par semaine et par école.

Médiathèque : un animateur par jour mais selon la thématique cela peut évoluer.

Musique :

Propositions de plusieurs ateliers :

- Atelier « Percussions corporelles » (du CP au CM2),
- Atelier « Fabrication Instruments percussions » (du CP au CM2),
- Atelier « Comédie musicale »,
- Atelier « Batucada »,
- Atelier « Création de chansons »,
- Atelier « MAO (Musique Assistée par Ordinateur) »,
- Atelier « Découverte des instruments et écoute musicale ».

Tous les différents thèmes énoncés ci-dessus sont en cours de validation. Ceux-ci peuvent évoluer et changer.

A l'heure actuelle, il n'est pas possible de réaliser un planning avec le nombre d'activités proposées par jour et par école.

Le groupe de travail actuel se transformera après la mise en place de la réforme en comité de suivi pour permettre une adéquation entre les activités proposées, les besoins des familles et la réalité du terrain.

Validation de toutes ces ébauches par Monsieur le Maire, l'ensemble des projets représente un coup total de 35000 euros. Cette somme prend en compte l'investissement et le fonctionnement pour leur élaboration. Une ligne budgétaire spécifique sera créée à cet effet.

Les intervenants pourront faire leur cours sans la présence d'un agent Ville à leur coté.

Une lettre et des fiches actions seront distribuées aux parents d'ici la fin de l'année scolaire pour les choix des activités proposées.

Si celles-ci sont payantes, elles le seront probablement en fonction du coefficient familial.

Cette option n'a pas encore été arrêtée, car la CAF semble se rétracter au sujet du financement accordé lorsque les établissements ne sont pas reconnus comme « accueil de loisirs ». Ce qui est le cas sur la commune de Sassenage.

Le changement de logiciel est annoncé. Il sera opérationnel en interne, au niveau du service scolaire à partir du 1er janvier 2014, mais pour les parents seulement à partir de la rentrée des vacances d'Hiver, en mars 2014.

D'ici là, les familles recevront, fin décembre (avant les vacances de Noël) un document récapitulant leurs coordonnées pour modifications et un mot leur indiquant qu'elles devront durant quelques mois (de janvier à mars 2014), appeler ou passer au service scolaire pour tous changements au niveau du périscolaire.

Les valeurs souhaitées par la commune de Sassenage dans ce projet de réforme des rythmes scolaires sont validées par l'ensemble des participants.

Le prochain groupe de travail se réunira au mois d'avril 2014, la date définitive sera fixée ultérieurement.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée.

L'Adjointe à l'Enfance et à l'Education


Christine DURAND

